



ANNÉE 2019

« formations  
handicap au travail »

## Mieux former pour mieux protéger !

Depuis l'adoption de la loi Rebsamen, le handicap est devenu une composante obligatoire du bloc « qualité de vie au travail et égalité professionnelle ».

Au programme :

- Sensibilisation
- Sensibilisation handicap psychique
- Formation des acteurs du maintien dans l'emploi
- Mettre en place une politique d'emploi des personnes en situation de handicap

Pour mieux défendre les collègues handicapés, la CFE-CGC propose un cursus de cinq modules de formation handicap.

Ces formations sont les compléments naturels aux opérations de communication et aux outils de sensibilisation que la CFE-CGC développe sur le thème du handicap au travail.

### Le secteur Santé au travail et Handicap

- ➔ Secrétaire nationale confédérale et superviseur de la convention Agefiph CFE-CGC :  
Dr Martine Keryer  
[martine.keryer@cfecgc.fr](mailto:martine.keryer@cfecgc.fr)  
06 61 80 96 25
- ➔ Délégué national confédéral et chargé de mission Agefiph CFE-CGC :  
Christophe Roth  
[christophe.roth@cfecgc.fr](mailto:christophe.roth@cfecgc.fr)  
06 58 01 90 16
- ➔ Assistante : Samira Fecih  
[Samira.fecih@cfecgc.fr](mailto:Samira.fecih@cfecgc.fr)  
01 55 30 69 14



Soyons tous handicapables !

[www.cfecgc.org/handi](http://www.cfecgc.org/handi)

## Formation générale - Sensibilisation

### Programme :

- Connaissance générale du handicap et du handicap au travail, présentation de la loi de 2005 (lettre, esprit...).
- Présentation du Réseau handicap CFE-CGC et identification des différents acteurs (organismes et structures de la CFE-CGC).
- Rôle et capacité d'intervention des représentants du personnel dans l'entreprise (accompagnement du salarié, contrôle, négociations).
- Outils de communication et de sensibilisation à disposition des militants.
- Formations et Réseau handicap CFE-CGC.

Formation animée par **Christophe Roth**  
délégué national Santé au travail et Handicap.

Public visé : tout adhérent.

Durée : 3 heures

**Cette formation est la première étape du cursus.**

- Jeudi 24 Janvier 2019, de 9h30 à 12h30
- Mardi 12 mars 2019, de 9h30 à 12h30
- Vendredi 17 mai 2019, de 9h30 à 12h30

## Formation générale - Sensibilisation handicap psychique

Programme : Sensibilisation au handicap psychique : définitions, troubles cognitifs, maintien dans l'emploi.

Module animé par le docteur **Martine Keryer**  
secrétaire nationale confédérale.

Public visé : tout adhérent.

Durée : 3 heures

**Cette formation est la première étape du cursus.**

- Jeudi 24 Janvier 2019, de 13h30 à 16h30
- Mardi 12 mars 2019, de 13h30 à 16h30
- Vendredi 17 mai 2019, de 13h30 à 16h30

## Formation des acteurs du maintien dans l'emploi

**Programme** : Chacun d'entre nous peut être confronté à des problèmes de santé de toute origine qui peuvent subitement mettre en péril l'emploi.

Dans ces moments difficiles, où l'adhérent CFE-CGC ou le sympathisant est pris dans un tourbillon au sein duquel interviennent des acteurs très différents (médecins traitants, médecins conseils, médecins du travail, DRH, Agefiph), il doit pouvoir s'appuyer sur les élus CFE-CGC pour agir, intervenir, conseiller...

Dans ce sujet d'une grande complexité, une formation de base est nécessaire à l'IRP pour pouvoir agir efficacement et tenter d'empêcher le drame social qu'est la perte d'emploi pour raison de santé.

Formation animée par le docteur Christian Expert.

**Public visé** : tout adhérent, IRP de proximité (DP, conseillers prud'homaux et conseillers du salarié) et IRP spécialisées (CHSCT, CE, PAP), militants susceptibles d'initier le plus précocement possible une démarche de maintien dans l'emploi.

**Durée** : 6 heures.

→ Jeudi 28 mars 2019, de 9h30 à 17h

### Prise en charge

Ces formations ne relèvent pas du congé de formation économique social et syndical ni du dispositif de subrogation de la loi Rebsamen pour le maintien de salaire. Mais ces journées peuvent donner lieu à la mise en place d'un dispositif analogue en conformité avec les engagements forts de l'Agefiph en faveur de la formation des acteurs de l'entreprise.

Si une convention de subrogation est signée, nous aurons besoin d'une copie de celle-ci ainsi que de la note de débours et la fiche de paie afin de la transmettre à l'Agefiph.

## Mettre en place une politique d'emploi des personnes en situation de handicap - modules 1 & 2

### Programme :

- Connaissances nécessaires à la bonne négociation obligatoire sur l'emploi des personnes handicapées,
- Etablir un diagnostic et ses objectifs.
- Sur quels éléments portent la convention et l'accord, les différents types de négociations et d'accords handicap.

Un programme qui permet au délégué syndical CFE CGC, de faire un état des lieux, de poser les enjeux, de proposer des actions qui portent sur la convention ou l'accord handicap.

Formation animée par Christophe Roth,  
délégué national Santé au travail et Handicap, .

**Public visé : tout adhérent ayant fait les deux modules sensibilisation, IRP de proximité (DP, conseillers prud'homaux et conseillers du salarié) et IRP spécialisées (CHSCT, CE, PAP), militants susceptibles d'initier, le plus précocement possible, une démarche de maintien dans l'emploi.**

**Durée : 6 heures.**

- ➔ Mercredi 26 Février 2019, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- ➔ Mardi 16 Avril 2019, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- ➔ Mardi 17 Septembre 2019, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Toutes ces formations ont lieu au 59, rue du Rocher 75008 – à la CFE-CGC



Chaque année, Martine Keryer et Christophe Roth forment plus de 500 militants et adhérents de la CFE-CGC !

**Alors, pourquoi pas vous en 2019 ?**